

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 DÉCEMBRE 2009 COMPTE-RENDU

Jusqu'à 10h10 : rassemblement des participants et signature de la feuille de présence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE :

Bonjour à vous,

A ce jour, 40 présents et 29 pouvoirs ont retourné leur adhésion et le chèque de cotisation.

Le montant de la cotisation n'a pas été modifié pour cette année, et je pense qu'il ne le sera pas l'année prochaine (bien entendu, cela n'engage que moi, cela dépendra de la subvention du C.E.)

Cette année, le Bureau n'a proposé et organisé qu'un seul voyage, dans l'Aveyron, mais de 5 jours au lieu des 3 ou 4 jours pour les voyages que nous organisions précédemment. Nous diminuons ainsi les frais pour l'Amicale, et pour les Adhérents les frais de voyage restent les mêmes pour une durée de séjour plus longue.

Cette décision a eu un impact important sur notre trésorerie, d'environ 5000 euros. Nous pensons proposer un seul voyage encore cette année, mais nous sommes disposés pour d'autres activités, si la demande ou les idées se présentent de votre part.

Concernant notre contrat Prévoyance Santé, Francis vous fera une présentation de nos résultats pour ce premier exercice (ILS SONT BONS!!) et évoquera l'année qui se présente et ses prévisions. A ce jour, nous sommes 57 Adhérents et environ 100 ayant droits.

En ce qui concerne les sorties parisiennes, le succès est toujours de la partie. 185 personnes ont participé à ces sorties cette année. Compte tenu de cette participation, cette activité a rapporté un petit peu d'argent à l'Amicale. Il est donc prévu de continuer à vous proposer toujours plus de thèmes différents. Vous trouverez comme à l'accoutumée les programmes prévus pour 2010 sur la table.

Comme les années précédentes, J.P. Vouillé vous fera une présentation des résultats de l'Entreprise H.P. ainsi que du vécu pour les salariés H.P. pendant cette année 2009 et des prévisions connues.

Je vais laisser la parole à Micheline, qui va vous présenter notre situation financière, ainsi que le programme des sorties parisiennes, suivie de Geneviève pour le voyage provincial.

RAPPORT FINANCIER PAR MICHELINE LAURENT.

SITUATION COMPTABLE - EXERCICE 2009

Solde 01/01/2009	1 763,42 €
Subvention C.E.	10 000,00 €
Cotisations	3 270,00 €
	<hr/>
	15 033,42 €
Dépenses 2009	7 484,49 €

Solde disponible 30/11/2009 7 548,93 €

Détail des dépenses		Détail Sorties Parisiennes	
Poste, Secrétariat, fournitures	698,17 €	Sainte Chapelle	- 47,00 €
Bons cadeaux 2008	1 007,94 €	Deux Ânes	220,00 €
Repas fin année 2008	1 750,00 €	Le Marais	- 160,00 €
Théâtre, abonnements	700,60 €	Gobelins	- 230,00 €
Voyage en Aveyron	3216,00 €	Kahn	- 181,00 €
Cotisation informatique	41,74 €	Croisière Marne	329,00 €
Assurance Macif	108,54 €	Conseil d'État	30,50 €
Sorties Parisiennes	- 38,50 €	Total	-38,50 €
Total	7484,49 €		

Les comptes de l'exercice sont approuvés à l'unanimité

PROGRAMME DES SORTIES PARISIENNES PAR MICHELINE LAURENT

Lundi 25 janvier 2010	Le Lido (Coulisses + dîner + revue)	96€
Vendredi 12 février 2010	Ministère des Finances	15€
Samedi 6 mars 2010	Hôtel de la Marquise de Paiva	20€
Jeudi 15 avril 2010	Musée Aéronautique et Spatial	10€
Jeudi 3 juin 2010	La Montagne Sainte Geneviève	15€
Jeudi 16 septembre 2010	Une journée à Versailles	58€

SORTIE ET VOYAGE PRÉSENTÉS PAR GENEVIÈVE MÉLIVA.

Mardi 8 juin 2010	Une journée à Suresnes/Mont-Valérien	70€
-------------------	--------------------------------------	-----

Escapade dans le Doubs du 17 au 21 mai 2010 (5 jours / 4 nuits).

Sites naturels grandioses, patrimoine culturel et architectural remarquable sans oublier artisanat et gastronomie : un circuit présentant le Doubs sous de multiples facettes...

Lundi 17 mai 2010 : Arrivée des participants à Besançon en fin de matinée. Déjeuner. Visite de la ville. Temps libre au centre ville. Dîner et nuitée.

Mardi 18 mai 2010 : Au Pays de la Fée Verte... Petit-déjeuner. Visite guidée du Fort Saint-Antoine (cave d'affinage de comté de montagne). Dégustation.

Promenade-déjeuner à bord du Conifère, train touristique.

Visite libre du Musée de Pontarlier : Histoire de la capitale du Haut-Doubs à travers l'industrie de l'absinthe

Visite guidée d'une distillerie artisanale Dégustation. Retour à votre hôtel. Dîner et nuitée.

Mercredi 19 mai 2010 : Le Doubs franco-suisse Petit-déjeuner. Villers-le-lac.: croisière commentée sur les bassins du Doubs et découverte du Saut du Doubs, spectaculaire chute d'eau de 27 m. Déjeuner

Visite guidée du Musée de la Radio : Technologie TSF Histoire de la télécommunication depuis... 336 avant Jésus Christ !!

Visite guidée du musée de la Montre Droz-Florès.

Arrêt au belvédère de la Roche du Prêtre. Dîner et nuitée à votre hôtel.

Jeudi 20 mai 2010 : Sur les Traces du Sel Petit-déjeuner. Visite guidée de la Grotte d'Osselle. Déjeuner

Visite guidée de la Saline royale puis visite libre du monument et ses expositions. Dîner et nuitée.

Vendredi 21 mai 2010 : Dernier jour à Besançon. Petit-déjeuner. Montée à la Citadelle de Besançon.

9h45 : Visite "Sur les traces de Vauban" animée par un comédien. 11h00 : Visite libre du monument et ses musées

12h00 : Déjeuner au cœur du monument. Retour au centre-ville.

Tarifs :

Adhérent	325 €
Conjoint	375 €
Couple	700 €

Pour ceux qui souhaitent se rendre à Besançon par le train depuis Paris, un voyage en groupe sera proposé (si plus de 10 personnes).

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ PAR FRANCIS BOURGEOIS.

Notre Contrat complémentaire FRAIS de SANTE existe depuis maintenant plus de 26 mois ; nous commençons à avoir un peu de recul sur son évolution.

Mais d'abord, avant de parler de la situation actuelle du contrat, différentes questions avaient été posées lors de l'AG de 2008 ; je vous propose de les revoir

❖ 1 / Prise en charge d'enfants handicapés sans limitation d'âge et qui sont à la charge des parents

Ceci a été intégré dans notre contrat. Une lettre Avenant a été établie qui stipule : *«prise en charge des enfants handicapés dans les conditions suivantes : sans limitation d'âge s'ils sont titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'Art. 173 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale »*

➤ Prise en charge de l'appareillage pour enfants handicapés

Le contrat le prévoit. Selon l'option choisie, une prise en charge de l'appareillage à hauteur de 200% ou 250% du tarif de Convention soit 2 ou 2,5 fois le prix fixé par la SS pour un appareil.

Si besoin d'une prise en charge d'un appareil qui n'est pas prévu par le contrat, il est possible de faire appel alors au fonds social de la SMI.

❖ 2 / Assurance dépendance

Peu d'informations malheureusement, car peu de Compagnies en proposent aux retraités, ou alors à des coûts élevés.

A titre de premières références citons cependant :

- La Mutualité Française qui a réalisé une plaquette
- Le Groupe Mornay a également de la documentation sur le sujet

D'autres Assureurs sont contactés par SCAPS qui prospecte la profession.

❖ 3 / L'Ouverture (contrôlée) du contrat à d'Anciens salariés HP ainsi qu'à des anciens salariés dont la Société a été rachetée (ou fusionnée) par HP

Pour cette situation, le Bureau de l'Amicale a rédigé un mémo à destination des postulants, mémo qui édicte les règles en la circonstance :

- l'Amicale conserve la maîtrise complète du contrat et celui-ci doit être accepté « en l'état » par les postulants
- les postulants qui seront acceptés ne seront pas pour autant membres de l'Amicale
- en outre, nos conditions initiales (- 70 ans à la date de la demande d'adhésion ; justifier au moment de la demande d'une couverture frais de santé en cours de validité depuis 3 années consécutives) s'appliquent.

RESULTATS et SITUATION FINANCIERE du CONTRAT

Résultats à fin 2008

Le Bilan des 15 premiers mois de fonctionnement, réalisé en juin 2009, nous a été communiqué en septembre. Il faisait apparaître un ratio : PRESTATIONS payées / COTISATIONS NETTES (c.-à-d. après déduction des coûts de gestion et des coûts de participation à la CMU) de 91% ! Donc, à cette époque, très positif.

Le nombre des adhésions au 31/12/2008 était alors de 36 Assurés pour 64 Bénéficiaires

La projection à fin 2009 que faisait la SMI en juin 2009 arrivait à un ratio juste à l'équilibre, (c.-à-d. COTISATIONS NETTES = PRESTATIONS PAYEES.

Note : pour info, le bilan définitif d'une année civile ne peut être établi qu'en fin de 1^{er} trimestre de l'année qui suit

Situation des Adhésions à fin novembre 2009 :

A cette date, le contrat comptait 57 adhésions pour 100 bénéficiaires:

Les adhésions augmentent régulièrement au fur et à mesure que des préretraités des plans de départ HP 'basculent' en retraite.

Taux de cotisations en 2010^

L'ensemble des nouvelles charges que les Mutuelles ont à supporter à compter de janvier 2010, à savoir :

- le désengagement de la SS dans le remboursement des médicaments se poursuit ;
- l'augmentation du forfait hospitalier de 16€ à 18€ ;
- la dérive de la consommation médicale : +2,5% ;
- la contribution des Mutuelles au financement de la CMU qui est passée de 2,50% en 2008 à 5,90% au 1^{er} janvier 2009. Les Mutuelles avaient sous estimé cet impact et n'avaient répercuté le coût que partiellement :
- et enfin, le coût de la participation financière qui leur sera réclamé pour la campagne de vaccination contre la grippe A H1N1 ajouté au risque (annuel et habituel) de pandémie grippale.

Pour l'ensemble de ces éléments, l'augmentation que devrait appliquer la SMI à notre contrat au 1^{er} janvier correspondra certainement aux préconisations actuelles de l'ensemble de la Mutualité, à savoir + 5%.

Les tarifs devraient être communiqués en même temps que le renouvellement des cartes de tiers payant.

Pour terminer, nous rappelons une recommandation à ne pas oublier.

Nous avons un bon contrat, sachons le préserver : USONS, mais n'ABUSONS pas !

Rappel : ne pas hésiter à solliciter la plateforme conseils ADOCYS de la SMI pour tous les soins 'coûteux', tels que : optiques, dentaires, hospitalisation, Le personnel y est compétent pour conseiller, orienter et formuler des recommandations quant aux tarifs pratiqués:

Les coordonnées d'ADOCYS : 11, place Bellecour – 69288 LYON Cedex 02 - Tel. : 0820 029 019:

INTERVENTION DU SECRETAIRE DU C.E. HPF.

A notre demande, le Secrétaire du C.E. nous présente la situation économique et sociale de la Société HP.

N.B. : La prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 10 décembre 2010.

Notez-le dès maintenant sur vos agendas!